

Mobilisation. L'association des sinistrés du 15 juin vient d'être créée pour défendre les intérêts des personnes touchées par les inondations.

Les sinistrés s'organisent

■ Si la vie reprend doucement son cours, la situation reste compliquée pour nombre de sinistrés au lendemain des inondations meurtrières du mois de juin. Plusieurs d'entre eux ont donc pris l'initiative de créer une association dont l'objet est de faire valoir et de veiller au respect des droits des personnes touchées par la catastrophe, quel que soit le degré du sinistre.

« On a constaté que, suivant quel quartier ou quelle commune on habite, il y a un décalage entre les sinistrés. Personnellement, j'ai la chance d'avoir été très entouré, j'ai pu prendre des congés pour m'organiser mais ce n'est pas le cas pour tout le monde », explique Khemissi Makabrou, président de la toute jeune association des sinistrés du 15 juin (ADS 15).

Entre les démarches à faire dans les différentes administrations, le manque de lisibilité des conditions d'attributions des aides, et les difficultés avec les assurances, les problèmes sont nombreuses.

« C'est le parcours du combattant. Tout est compliqué », résume Jean-Pierre Souza, sapeur-pompier et vice-président de l'ADS 15.

C'est justement pour s'assurer de la transparence des procédures et défendre l'égalité de traitement pour tous que l'association s'est constituée. « Notre but c'est d'obtenir l'équité, la justice et la clarté pour tout le monde, sans laisser personne au bord du chemin », expliquent les membres de l'association.

Afin de faciliter les choses aux particuliers, l'association demande aujourd'hui la création d'un guichet unique, à l'image de ce qui a été mis en place pour les entreprises. Le collectif qui a déjà pris contact avec la préfecture entend par ailleurs se positionner comme interlocuteur privilégié auprès des administra-



PHOTO G.L.

L'ADS 15 invite les sinistrés à partager leur expérience le 6 août lors d'une réunion d'information qui se tiendra à 18h00, salle Hugony, aux Arcs.

tions et des assurances et ainsi jouer un rôle d'interface.

« Aujourd'hui on entend tout et son contraire. On se retrouve face à des différences qui ne nous sont pas expliquées. On s'est donc engagé à vérifier et à faire valider chaque info, en demandant des confirmations écrites s'il le faut », précise Jean-Pierre Souza. L'ADS15 pourra sur cette base faire circuler des informations fiables aux sinistrés souvent débordés par la situation.

Dans ce but, l'association prévoit d'organiser des réunions hebdomadaires en allant à la rencontre des sinistrés dans les différentes communes concernées. La première rencontre aura lieu le 6 août aux Arcs (18h00, salle Hugony). Un site Internet doit aussi voir le jour. Il s'agira aussi de rassembler les com-

pétences et de partager les expériences. L'association compte déjà dans ses rangs plusieurs avocats ou professionnels des assurances.

L'association attire aussi l'attention sur la nécessité d'anticiper les besoins à venir. « Certaines familles ne pourront réintégrer leur domicile que dans plusieurs mois. A ce moment là aussi les gens auront des besoins.

Mais que restera-t-il pour eux ? », interroge Jean-Pierre Souza alors que certaines communes refusent désormais des dons de matériels dont le stockage pose problème. Pour l'ADS 15 il est indispensable d'assurer un suivi et de vérifier que, le temps passant, les annonces seront suivies d'effet.

L'association souhaite notamment la plus grande transparence quant

à l'utilisation des différents fonds mobilisés.

Enfin, elle entend suivre chaque étape de la reconstruction et promet d'être particulièrement vigilante aux aménagements qui seront réalisés mais aussi aux enseignements qui seront tirés de la catastrophe en matière de système d'alerte et de gestion des cours d'eau.

G.L.

▲ Le conseil d'administration est composé de K. Makabrou, président, J-P Souza, vice président, M-Hi Fiaschi, secrétaire, F. Magaud, secrétaire adjoint, J Cerelo, trésorier, J-P Berger, trésorier adjoint. Adhésion libre. Contact au 06 09 35 09 03 ou 06 81 00 25 06.